

Révolutions arabes : la démocratie est-elle incompatible avec le droit des femmes?

Au sujet du droit des femmes, dans l'après révolutions arabes, les commentateurs se focalisent sur la religion et la charia. Or la question me semble bien plus compliquée.



Des femmes manifestent pour leurs droits à Tunis le 2 novembre 2011 (SALAH HABIBI / AFP)

On peut distinguer deux perspectives, qui se rejoignent dans une réflexion sur les mécanismes de la mise en place de la démocratie.

1 - L'égalité menacerait la différence entre les sexes

En travaillant sur le lendemain de la révolution française, pour comprendre la naissance du féminisme collectif au XIXe et XXe siècle, j'ai rapidement compris que les "humeurs" des hommes révolutionnaires contre l'action politique des femmes se fondaient sur de profondes résistances.

Au moment de l'installation de la pensée démocratique, on a soudainement du mal à imaginer que les femmes puissent être les égales des hommes. La vraie question politique est aussi philosophique: comment joindre, dans le réel, similitude des humains et différence des sexes?

Si l'on installe la démocratie et que l'on est tous parfaitement égaux, la différence sexuée pourrait être mise en cause, ou tout au moins fragilisée. On comprend ainsi un défaut structurel de la démocratie: comment préserver la différence des sexes, (l'amour qui est altérité, et non l'amitié qui efface les différences...). D'où de multiples freins, idéologiques et juridiques, pour stopper les revendications des femmes.

Et là, il n'est pas question de religion (qui sert d'ailleurs plutôt d'argument pour suspecter les femmes de dépendance..), plutôt du fondement même de la pensée de l'égalité.



"La liberté guidant le peuple", Eugène Delacroix, 1831 (SIPA)

Rupture du lien social et question du lien sexuel

On rencontre ce problème chaque fois qu'il y a rupture du lien social, comme dans une révolution ou une guerre. Quand le lien social est historiquement ébranlé, la question du lien sexuel se pose toujours. La peur existentielle de l'homme face à l'égalité des sexes est extraordinaire; et l'épouvantail de la rivalité, ou de la confusion (ce qui est à peu près la même chose) est brandie.

La représentation de la similitude choque quand on aborde la question sexuée. Et si l'on maintient la différence, on connaît les conséquences (hiérarchie et inégalités).

Quel est alors le rôle de la religion? Elle est plus importante que jamais au 19ème siècle, et, en même temps, on s'en sert d'argument pour dénier aux femmes la capacité à être citoyenne: sur "les genoux de l'Eglise", comment voulez-vous qu'elles puissent voter en toute indépendance? On rencontrait encore cette opinion il y a quelques décennies..

La religion comme paravent

En Tunisie ou en Libye, le rappel de la religion, de son importance et de ses règles, sonne comme un paravent, un cache pour freiner la participation politique des femmes.

Dans le cas présent, la religion est la bienvenue; on utilise la charia pour conserver la différence des sexes sous une autorité symbolique. Evidemment, l'histoire n'est pas la même; ce qui

précède la révolution arabe est une dictature (avec certains droits pour les femmes, le divorce par exemple), et non une monarchie (qui n'est pas fondée sur le droit individuel).

Importance politique du divorce dans notre histoire française: Louis de Bonald, artisan de l'interdiction du divorce au début du 19ème siècle (ce dernier avait été autorisé en 1792), écrivait que le divorce "menace l'Etat". Oui, cela crée de l'autonomie, donc, potentiellement, de la citoyenneté...

Il y a quelques mois, j'ai retenu mon souffle en voyant toutes ces femmes prendre part aux révolutions. Car ce que l'on vit aujourd'hui suscite des réminiscences historiques. On marginalise les femmes dans un processus démocratique. ce que je formule comme une "démocratie exclusive" (cf "Muse de la raison, exclusion des femmes et démocratie", 1989, Folio-Gallimard, 1995).



Salha, Salwa Fawsi El Deghali et de Intissar El Aguil, militantes libyennes pour les droits des femmes
(CHARLOT/SIPA)

2 - Les contretemps de l'émancipation des femmes

Il y a une deuxième perspective importante : si on observe le déroulement du XIXe siècle, on constate qu'il est dit aux femmes qu'elles ne sont jamais dans le bon temps. Et souvent leur demande d'émancipation est renvoyée à un "mauvais moment" politique. Ce que j'appelle le "contretemps" de l'émancipation des femmes: on leur dit qu'elles viennent trop tôt, ou, au contraire, trop tard...

Quand elles veulent être citoyennes, on les soupçonne d'ignorance, de soumission aux prêtres. Elles doivent donc rattraper leur supposé retard pour participer à l'Histoire. D'abord l'éducation, ensuite les droits (civils et politiques).

Et quand elles militent pour la Révolution, on leur dit qu'il est plus urgent de faire lutte commune (lutte des classes), et que la question de l'égalité des sexes, de leurs droits, viendra plus tard. En ce cas, elles sont donc en avance ; et on leur demande de patienter. Leurs droits seront dans la corbeille du lendemain de la révolution...

Ainsi, sont-elles en avance ou en retard, mais jamais dans la bonne chronologie historique...

Domination masculine à l'œuvre

Cette stratégie argumentative renvoie simplement à de la domination masculine à l'œuvre. Grande question que de savoir si le dominant a conscience de sa pratique de la domination. On justifiait bien l'esclavage par la paresse.

La religion a donc bon dos aujourd'hui. Ou plutôt, la religion ne suffit pas à expliquer la marginalisation des femmes en Tunisie et en Lybie. Même si on sait que tous les monothéismes fonctionnent de la même manière, du côté de la domination masculine.

Tout au long de ma recherche de la généalogie de la démocratie, je pensais trouver des explications à l'Histoire, celle de la domination, comme celle de l'émancipation. Mais je me serais bien passée de la voir à l'œuvre. Face aux révolutions arabes, je constate que nous sommes dans le même bateau...

<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/210393-revolutions-arabes-la-democratie-est-elle-incompatible-avec-le-droit-des-femmes.html>